



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20221019-DEL2022081-DE
Date de télétransmission : 25/10/2022
Date de réception préfecture : 25/10/2022

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de
L'Etat le :

25 OCT. 2022

Publié le :

25 OCT. 2022

Le Maire, Pierre BARROS

DELIBERATION N°.2022.081

L'an deux mille vingt-deux, le 19 octobre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 12 octobre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, MICHEL NUNG, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LAUREN LOLO A JEANICK SOLITUDE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, GILDO VIERA A GILDAS QUIQUEMPOIS, SONIA LAJIMI A JACQUELINE HAESINGER, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DIDIER EISCHEN A GABRIEL NGOMA

ABSENT :

DAVID FELICIE

Marjory QUIQUEMPOIS est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 8 : MOTION : COLLECTIVITES EN DANGER, SERVICES PUBLICS SACRIFIES !

RAPPORTEUR : CINDY BOURGUIGNON

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Depuis la mise en place de politiques budgétaires d'austérité par l'État et la pandémie mondiale, les collectivités territoriales ont vu leur situation financière se dégrader fortement. Pourtant, cette crise sanitaire a montré une nouvelle fois à quel point les services publics sont indispensables.

La gestion rigoureuse des finances publiques à Fosses nous a permis de maintenir une situation budgétaire saine mais cela n'a pas été sans conséquences : diminution des budgets des services, mutualisations de fonctions et gel de postes, étude sur de possibles remplacements en cas de départs. Ceci impacte considérablement le moral de nos agents, qui subissent également la réforme de la fonction publique territoriale. Malgré ce contexte, les agents ont rivalisé d'inventivité pour faire face aux contraintes budgétaires et se sont mobilisés massivement pour défendre la mission de service public à laquelle ils sont particulièrement attachés. Grâce à eux, la ville de Fosses a pu continuer à offrir à ses habitants un service public de qualité. L'ensemble du conseil municipal tient à saluer leur travail et les remercier pour leur investissement.

A présent, l'inflation vient nous menacer davantage : les collectivités territoriales sont les grandes oubliées des mesures énergétiques décidées par le gouvernement et ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Les conséquences sont aujourd'hui dramatiques : les coûts du gaz et de l'électricité explosent, beaucoup de collectivités sont incapables d'assumer cette hausse des prix et de présenter des budgets 2023 à l'équilibre. A Fosses, la facture annuelle de l'énergie pourrait atteindre la somme de 2 millions d'euros ! Cette situation n'est pas tenable.

La destruction des services publics est en cours partout : hôpital public, éducation, transports, collectivités territoriales... c'est un champ de ruines que le gouvernement est en train de construire !

Et, contre toute attente, la programmation des finances publiques 2023-2027 enterre le service public : elle prévoit d'imposer une cure d'austérité supplémentaire aux collectivités territoriales, en les contraignant à réduire encore leurs dépenses au détriment des services publics et de l'investissement.

Aujourd'hui, nous alertons. La continuité des services publics est gravement menacée si le gouvernement n'accompagne pas les collectivités dont certaines seront incapables de payer leurs factures énergétiques.

En conséquence, le Conseil municipal de Fosses demande :

- la mise en place de toute urgence d'un bouclier tarifaire énergétique pour l'ensemble des collectivités ;
- un plan d'accompagnement réellement ambitieux pour financer les investissements en matière de transition énergétique ;
- la fin de la cure d'austérité budgétaire pour les collectivités territoriales afin qu'elles puissent continuer à investir dans des projets au service des populations.

Quand les collectivités locales sont en danger, ce sont les services publics qui sont sacrifiés !

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la motion présentée ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS



La secrétaire de séance,
Marjory QUIQUEMPOIS

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Marjory Quiquempois, is written over the text.